

**BAREME DES HONORAIRES  
TARIF AU 01/04/2017**

Taux de T.V.A. actuellement en vigueur de 20 %

**VENTE**

**HONORAIRES COURANTS A LA CHARGE DU VENDEUR**

Tarifs exprimés en % du Prix de Vente T.T.C.

	H.T.	T.T.C.
Transactions inférieures à 100 000 €	8,33 %	10 %
Transactions entre 101 000 € et 130 000 €	6,67 %	8 %
Transactions supérieures à 130 000 €	5,00 %	6 %
Vente de garage ou parking	<b>FORFAIT à la charge du Vendeur</b>	<b>833,33 € 1 000,00 €</b>

Ces taux et tarifs peuvent être modifiés en accord avec le Vendeur en fonction de la nature, de l'éloignement ou de la difficulté à vendre le bien objet de la transaction.

**LOCATION**

Tarifs exprimés en % du loyer annuel H.T. et Hors Charges.

	H.T.	T.T.C.
☞ <b>Locaux Professionnels, commerciaux, industriels et bureaux</b>	30 %	36 %

Honoraires partagés à parts égales entre le Bailleur et le Preneur

☞ **Locaux d'Habitation**

• Entremise et négociation	<b>FORFAIT à la charge du Propriétaire</b>	<b>50,00 € 60,00 €</b>
----------------------------	--	------------------------

• Honoraires de visite, constitution du dossier candidat, rédaction du bail

Tarifs exprimés en % du Loyer Annuel Hors Charges Locatives

	H.T.	T.T.C.
	6,5 %	7,8 %

**A la charge du Propriétaire et du Locataire**

Plafond légal actuel à 10 € T.T.C. du m<sup>2</sup>

• Honoraires d'Etat des Lieux d'Entrée

A la charge du Propriétaire et du Locataire

	PROPRIÉTAIRE		LOCATAIRE	
	H.T.	T.T.C.	H.T.	T.T.C.
Type				
<b>T1/STUDIO</b>	75,00 €	<b>90,00 €</b>	75,00 €	<b>90,00 €</b>
<b>T2</b>	83,33 €	<b>100,00 €</b>	83,33 €	<b>100,00 €</b>
<b>T3</b>	91,67 €	<b>110,00 €</b>	91,67 €	<b>110,00 €</b>
<b>T4</b>	100,00 €	<b>120,00 €</b>	100,00 €	<b>120,00 €</b>
<b>T5</b>	108,33 €	<b>130,00 €</b>	108,33 €	<b>130,00 €</b>
<b>T6</b>	116,67 €	<b>140,00 €</b>	116,67 €	<b>140,00 €</b>
<b>Par pièce supplémentaire</b>	8,33 €	<b>10,00 €</b>	8,33 €	<b>10,00 €</b>
<b>Majoration Maison Individuelle</b>	16,67 €	<b>20,00 €</b>	16,67 €	<b>20,00 €</b>

Plafond légal actuel 3 € T.T.C. du m<sup>2</sup>

**GESTION IMMOBILIÈRE**

**Gestion courante à la charge du Propriétaire.**

Taux de 5 % H.T. soit 6 % T.T.C. à 8 % H.T. soit 9,60 % T.T.C. suivant la nature, l'éloignement ou la difficulté à gérer le bien.

Ce taux s'applique sur la totalité des encaissements, pour le versement d'un acompte trimestriel et reddition de comptes semestrielle.  
Le taux est majoré de 0,20 % H.T. soit 0,24 % T.T.C. pour un acompte mensuel.  
Minimum pour garage, parking ou petit lot : 70 € H.T. soit 84 € T.T.C.

• Vacation horaire spéciale : 75 € H.T. soit 90 € T.T.C.

